

DÉPARTEMENT
DU DOUBS

ARRONDISSEMENT
BESANCON

CANTON
ORNANS

COMMUNE DE 25580 SAULES

PROCES-VERBAL

Séance du 10 Février 2023

DATE DE CONVOCATION

02/02/2023

DATE D'AFFICHAGE

14/02/2023

Nombre de membres

- en exercice : 8
- présents : 6
- votants : 6
- absent excusé : 1
- absent : 1
- exclus : 0

L'an deux mille vingt-trois

le dix février à 20 heures 30

le Conseil Municipal de la commune de SAULES

s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Louis DAUDEY, Maire** pour la session ordinaire du mois de **Janvier**.

Présents : Louis DAUDEY, Emmanuel DELIOT, Pascal MANGANONI, Baptiste REPECAUD, Justin JACOULOT, Sandrine GUINET

Absent excusé : Dominique MUTTONI,

Absent : Bernard DONEY

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. **Monsieur Pascal MANGANONI** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

- ORDRE DU JOUR -

1/ Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 16 décembre 2022 ;

2/ Budget prévisionnel bois ;

3/ Comice agricole ;

4/ Urbanisme

5/ Questions diverses

1/ Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 16 décembre 2022

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le Procès-Verbal de la séance précédente du 16 décembre 2022.

Pour : 6 – Contre : 0 – Abstention : 0

2/ Budget prévisionnel bois 2023 hors affouage

Recettes prévues : 23 636 euros, dont :

- grumes feuilles : 11 120 EUR
- surbilles : 3 416 EUR
- éclaircie mécanisée sapins : 8 700 EUR

Sous réserve disponibilité des machines d'abattage.

Dépenses :

Pas de travaux d'investissement en 2023

Exploitation mécanisée sapins 4 500 EUR

Sous réserve disponibilité des machines d'abattage.

Frais d'exploitation SACOMANI : 4 200 EUR

Assistance technique à donneur d'ordre (au bénéfice de l'ONF) 1 800 EUR

3/ Comice agricole :

La commune de Saules s'est portée candidate pour l'organisation du comice agricole du cantons d'Ornans. Il aura lieu le samedi 23 septembre 2023. Le site retenu est Champ Magnin.

Une réunion a déjà eu lieu avec les agriculteurs et les associations.

Stéphane COULET, qui a des références dans l'organisation de ce genre de manifestations, se propose de créer une association spécifique pour le comice. Ce sera débattu le samedi 18 février après l'Assemblée Générale de l'AVS.

4/ Urbanisme :

Martial Kovalik est venu informer la mairie que sa fille aînée Tiphaine envisage de construire une maison sur la parcelle sise en contrebas de celle de Michel Faillet ;

Aurélien Creuzenet ; changement de couleur de fenêtres qui étaient prévues grises et qui seront rouges en raison des difficultés de se procurer la première couleur.

5/ DON

Un don de 50 euros a été fait à la commune par Monsieur Marcel GUINET de Chouzelot. Ce qui est accepté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents.

Pour : 6 – Contre : 0 – Abstention : 0

6/ CONGE

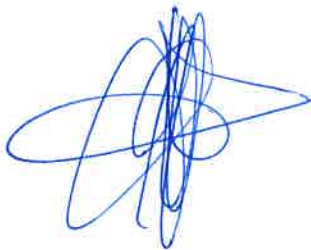
Virginie Morel et Julien Perrin ont donné congé pour le bail du logement du presbytère le 03 avril 2023.

Monsieur Adrien Robert de Vuillafans se porte candidat pour occuper ce logement dès le départ des précédents locataires.

Fin de séance à 21 heures 30

Prochain conseil le 07 avril 2023 à 20h30

Le secrétaire de séance,
Pascal MANGANONI



Le Maire,
Louis DAUDEY

